**Nom prénom :**

**Adresse :**

Administration communale de Malmedy

Collège communal de Malmedy

1 rue Jules Steinbach

4960 Malmedy

À Malmedy, le 2022

M. le Bourgmestre et membres du Collège communal de Malmedy,

Nous, résidents de Malmedy, ou y possédant une résidence secondaire, vous communiquons par la présente notre opposition au projet d’installation de 11 éoliennes au Cronchamps, pour les motifs suivants :

1. Le gigantisme du projet et la position sommitale qui ne s’intègre **absolument pas** dans notre paysage composé de crêtes et d’une magnifique nature non-entachée, réputée dans l’ensemble de notre pays et au-delà !
2. Le fait que cette implantation va nuire gravement à l’activité touristique ; Floriheid, Bévercé, Bernister et Malmedy présentent des points de vue exceptionnels, c’est un patrimoine communal qui doit être préservé tant pour les habitants que pour le tourisme.
3. L’arrière-plan du monument historique qu’est notre belle cathédrale se voit détérioré par cet horrible projet totalement disproportionné.
4. L’effet cumulatif avec la présence actuelle de la ligne à haute tension et la Boucle de l’Est.
5. Les distances insuffisantes à de nombreuses habitations.
6. Le cumul du bruit de l’autoroute et du circuit de Spa-Francorchamps avec celui des éoliennes.
7. Les inquiétudes réelles en matière de santé publique ayant trait aux infrasons et aux champs électromagnétiques.
8. La dévalorisation de la valeur immobilière des habitations.

En résumé, ce projet d’éoliennes constitue une grave attaque à notre qualité de vie.

Nous demandons au Bourgmestre et aux membres du Collège de protéger le bien-être et la sécurité des riverains impactés par ce projet ainsi que l’intérêt environnemental et touristique.

Nous demandons au Bourgmestre et aux membres du Collège de s’opposer à l’installation d’éoliennes telle que présentée dans le cadre du projet de GREEN TECH WIND Sprl.

Nous sommes bien sûr convaincus que l’énergie verte doit être développée dans nos régions, mais **décider de sacrifier ce site d’une beauté exceptionnelle et emblématique pour un projet aussi mégalomane et horrible, reviendrait à gravement hypothéquer le bonheur, la prospérité, la santé et les perspectives d’avenir de tous les habitants de la commune et des générations futures.**

En espérant que ces motifs primeront sur d’autres considérations, nous vous remercions d’avance pour la considération que vous porterez à ce courrier, et vous prions d’agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du Collège, nos cordiales et respectueuses salutations.

Signature